PERISCOOP
periscoop2008@yahoo.fr
Le Soir d'Algérie - Lundi 31 mars 2008 - Page 2

BAZOOKA

Nuages sur le Moyen-Orient

Par Mohamed Bouhamidi
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

Les commentateurs arabes s'opposent sur le fond à propos du Sommet arabe. A les écouter et suivre leur profusion d'analyses, on perd presque le nord. Pour les uns, ce sommet est un succès pour la Syrie dès lors qu'il s'est tenu même s'il n'a réuni que la moitié des chefs d'Etat. Pour les autres, il est un échec et un sérieux avertissement pour la même Syrie à propos de sa position sur le Liban. Pour tous, l'acte d'accusation tourne autour de l'attitude à adopter sur la démocratie libanaise. Il est facile et dans l'air du temps. A tous les griefs connus, de l'alliance avec l'Iran au réquisitoire précipité sur l'assassinat de Hariri, on vient d'ajouter un crime de lèse-démocratie et par les pays arabes de surcroît.

Le fait n'est pas anodin et il mérite des analyses un peu plus poussées que celles données à entendre jusque-là. Résumons : l'Iran passe au stade d'ennemi principal des Arabes puisque Moubarak le rappelle au titre des raisons de son boycott et que l'Arabie saoudite n'en dit pas moins.

Sur ce, Condoleezza Rice arrive, quelques jours après le départ de Dick Cheney, avec pour seule mission de faire lâcher du lest à Israël, l'obliger à des concessions de façade. En tout cas, ces visites en série montrent à quel point le Moyen-Orient est au cœur des préoccupations urgentes de la Maison Blanche. Or, l'expérience nous a montré que tout effort fait en direction des Palestiniens précède toujours une agression américaine.

Il ne s'agit pas seulement de récompenser et de conforter les pays arabes «modérés» en montrant que la modération est payante à leur opinion publique, qui de toute façon n'existe pas en dehors de quelques réactions émotionnelles sans conséquence et sans lendemain. Il s'agit de bruit de bottes.

La Syrie et l'Iran en seront l'épicentre. Mais apparemment l'étincelle partira du Liban. L'invitation aux Etats-Unis du chef de guerre libanais Samir Geagea et les accusations du gouvernement libanais plaident pour une option de guerre civile au Liban qui ouvrirait toutes les hypothèses, y compris celle d'une responsabilité syrienne directe. Frapper la Syrie pour abattre le Hezbollah et enlever quelques atouts à l'Iran, frapper l'armée du Mahdi pour les mêmes raisons, libérer le gouvernement irakien des entraves internes pour en faire le cheval de Troie qui enlèvera toute consistance à l'Opep, lui imposer une loi léonine sur le pétrole et la faire œuvrer à une surproduction semblent être les objectifs à court terme dont parlait Dick Cheney. Nous verrons demain si ce plan est réalisable dans les conditions d'aujourd'hui.

M. B

EN ATTENDANT LE DÉCRET

Alors qu'on le dit signé depuis près de deux semaines, le décret présidentiel portant nomination et mise en fin de fonction des walis et chefs de daïra n'a pas encore quitté le palais d'El Mouradia.

Du coup, ce sont les spéculations sur une énième révision de la liste qui sont reparties de plus belle.

Un congrès à quel prix ?

Même si les organisateurs n'ont rien dévoilé, des sources très crédibles ont affirmé au *Soir d'Algérie* que les frais d'organisation du 11e congrès de l'UGTA représentent la bagatelle de... 4 milliards de centimes. Un prix qui semble élevé à première vue mais que les initiés trouvent «raisonnable», au vu de l'ampleur de ces assises.

Les chiffres, étonnants, de Louh

En entendant, hier, le ministre du Travail affirmer que, depuis 1999, l'Algérie avait perdu un peu plus de 29 000 emplois, certains syndicalistes présents au congrès de l'UGTA n'ont pas manqué de sursauter.

Et pour cause : le chiffre est, de très loin, en deçà de la réalité ! «Rien que pour notre secteur, il y a eu plus de 30 000 postes de perdus», a répliqué un responsable de la fédération des textiles.

La justice met de l'ordre

L'ENTV qui vivait avec deux bureaux de comité de participation (CP), l'un élu le 8 juillet 2007 et le second, dans une tentative d'annuler cette première élection, le 19 juillet 2007, retrouve enfin l'ordre. En effet, la cour de Sidi M'hamed vient de prononcer un jugement sans appel le 24 mars 2008 déclarant nulle la dernière élection, apparemment en application de l'article 100 de la loi 90/11, régissant les relations de travail qui stipule que l'élection du CP n'est pas refaite une deuxième fois et qu'en cas d'anomalies ou de contestations, la justice est saisie. Cette procédure n'a pas été respectée puisque les contestataires de la première élection ont tout simplement recommencé l'élection, en violation de la réglementation du travail, notamment l'article susmentionné.